

De La Ferté-Vidame à Tourouvre (TCP)

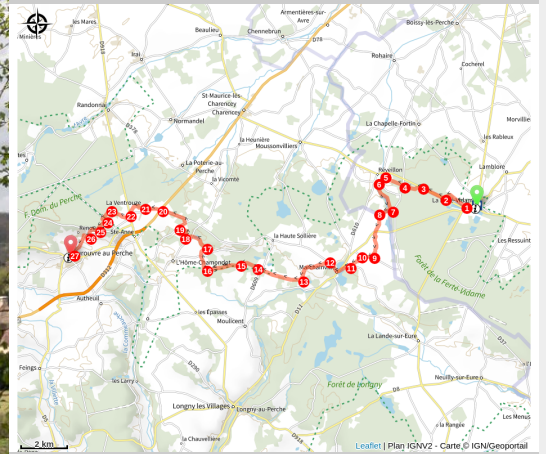


Communauté de Communes des Forêts du Perche - La Ferté-Vidame



- 2017

L'Hôme-Chamondot (Didier Orsal)



*Cette randonnée est la troisième étape du **Tour des Collines du Perche**, circuit de 220 km se parcourant en 8 jours, à pied ou 4 jours en VTT.*

*Cette nouvelle étape nous fait parcourir une partie des **limites Nord du Grand Perche** avec ses grandes forêts dont l'emprise a très peu changé depuis les temps médiévaux.*

A découvrir, en chemin :

Le bourg de **La Ferté-Vidame**, fief du Duc de Saint-Simon. En 1190, le lieu s'appelait «La Ferté-au-Perche».

La Chapelle de Réveillon : charmante dans son écrin de verdure, elle mérite une visite attentive. Elle contient de superbes peintures murales, mais n'est ouverte qu'à certaines dates. A ne pas rater. Y revenir, si nécessaire.

Marchainville : comme son nom l'indique, cette localité a été une "marche" du Perche à l'époque médiévale.

La voie romaine : nous l'empruntons entre Marchainville et l'Hôme-Chamondot. Il s'agit d'un itinéraire joignant Sens et Chartres à Jublains et Rennes.

Le Moulin de Brotz : faisait partie des dépendances du château voisin de Brotz. Aujourd'hui transformé en Brasserie du Perche, très bel endroit pour se désaltérer. La paroisse de Brotz fut rattachée à la commune de l'Hôme-Chamondot en 1812.

Le Château de Gannes : quelques pans de murs sur le bord d'un étang dans une ambiance sombre pour ce château médiéval détruit par Thomas Montague, Comte de Salisbury, en 1428, au moment où les Anglais rasaient tous les ouvrages militaires avant le siège d'Orléans.

Le Manoir de la Ventrouze fut une place forte en limite Nord du Perche, sur la frontière de la Normandie et du Thimerais. Ce château relevait de la châtellenie de Mortagne dont il constituait une place forte avancée. Il a servi de résidence d'été aux Rotrou au XIIe siècle.

A Tourouvre : **l'Eglise Saint-Aubin**, d'origine romane, remaniée au XVIe siècle. Ainsi que les Muséales, à la fois musée de l'émigration percheronne au Canada au XVIIe siècle et musée du commerce et des marques.

Infos pratiques

Pratique : En itinérance

Durée : 9 h

Longueur : 31.7 km

Dénivelé positif : 284 m

Difficulté : Très difficile

Type : Traversée

Thèmes : Forêt, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : La Ferté-Vidame

Arrivée : Tourouvre

Balisage :  GR®  PR  TCP

Communes : 1. La Ferté-Vidame

2. Marchainville

3. Moulicent

4. L'Hôme-Chamondot

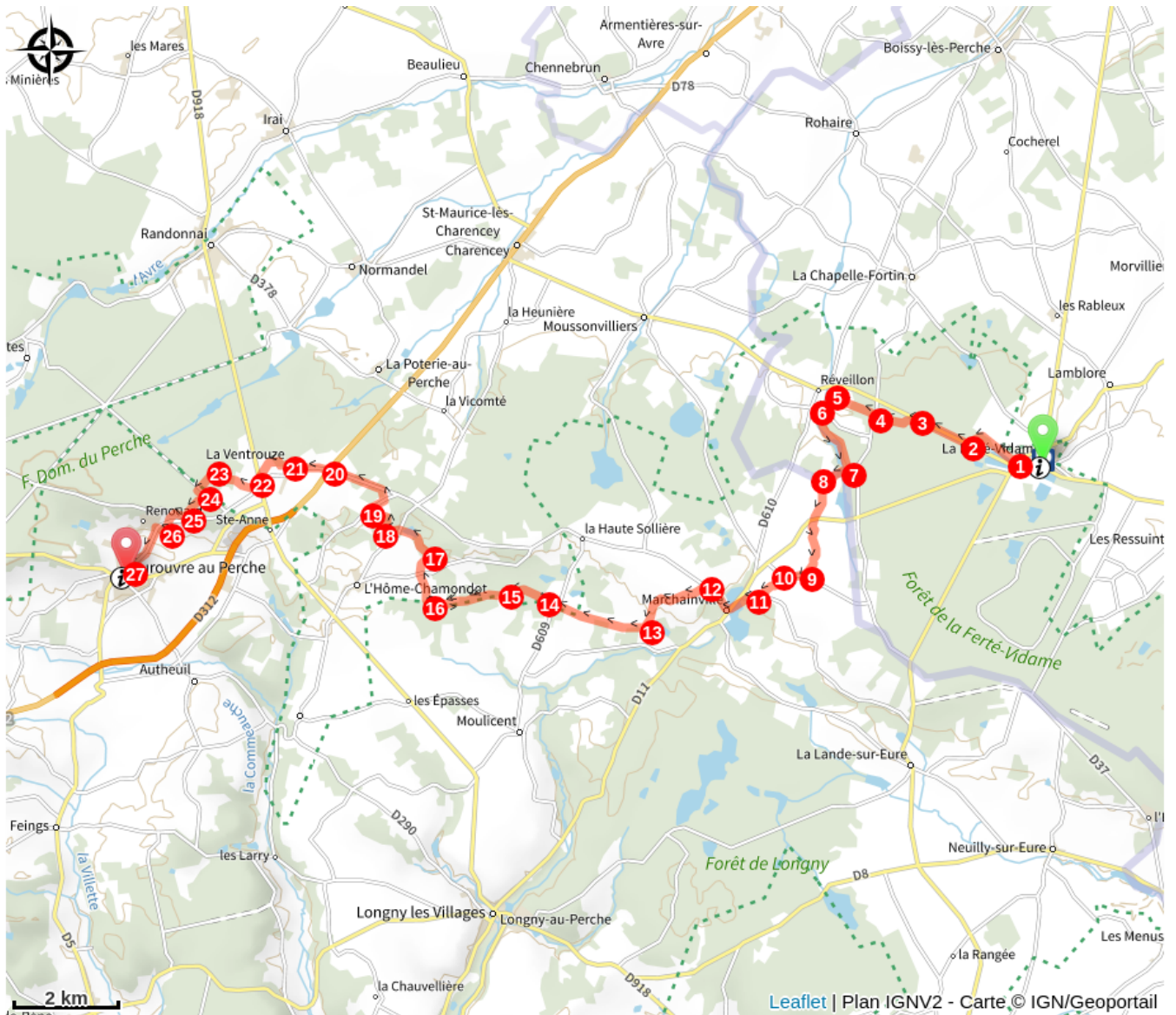
5. La Ventrouze

6. Tourouvre

1. Vous êtes sur la route du château, dos au château, précisément à la pancarte « La Ferté-Vidame », prendre la très large allée en herbe qui longe les bassins en les laissant à votre gauche. 500m plus loin, négliger l'allée qui s'infléchit à gauche et continuer tout droit en longeant la petite route goudronnée. Emprunter la 2ème passerelle qui franchit le fossé et poursuivre à gauche sur le goudron pendant 50 m, puis tout droit sur le chemin de terre et d'herbe jusqu'à la Maison du Garde, au Rond Montpensier (appelé par erreur **Rond Victoire** sur les cartes de l'IGN).
2. Virer à droite et suivre la D24 sur 1km jusqu'à une allée qui part sur la gauche un peu avant le Rond Saint-Simon (panneau « Chemin de Promenade »).
3. Obliquer à gauche et **suivre alors le balisage Jaune**. Il faut bien noter que la forêt est privée et seules quelques allées sont ouvertes à la randonnée. 100m plus loin, traverser une grande ligne, (Ligne de la Chapelle-Fortin) puis une autre, avant de déboucher sur la D317.1.
4. Traverser et poursuivre en face en lisière de forêt, puis dans la plaine jusqu'au Haut-Coudray.
5. Prendre le sentier à gauche en direction du Bois Impérial.
6. Il serait dommage de passer si près de **la jolie chapelle de Réveillon** sans la voir. **Aussi, nous vous recommandons, au croisement, d'emprunter la D3172 à droite sur quelques dizaines de mètres**. Revenir ensuite en arrière pour reprendre à droite sur le chemin du Bois Impérial. Longer **l'Étang du Buternay** (les panneaux « Propriété privée » cloués sur les arbres en entrée de chemin ne concernent que les sous-bois, et pas le chemin lui-même qui est bien public).
7. Une fois l'étang dépassé de 200m environ, abandonner le balisage Jaune pour prendre un chemin à droite qui, 50m plus loin, enjambe **un ruisseau** par une passerelle. **Ce chemin représente la limite entre l'Orne et l'Eure-et-Loir** et, au sortir du bois, traverse le bout de la piste enherbée **d'un petit aérodrome**.
8. 250m plus loin, au croisement d'un chemin en terre, tourner à gauche. Traverser Chanteloup où le chemin devient goudronné. Continuer jusqu'à la D11. Traverser la D11 et continuer tout droit sur le petit chemin goudronné en traversant la Livarderie. Au croisement, poursuivre tout droit sur un chemin de terre qui passe devant la Jossierie et rejoindre la D3173.
9. Prendre à droite et dépasser le hameau du Luxerot.
10. En sortie, prendre le premier chemin (herbu) à gauche. A la fourche qui suit, obliquer à droite pour arriver à la Hardellière. A la route, tourner à droite et faire environ 150m.
11. Prendre le chemin qui plonge sur la gauche. **A l'étang** : bel endroit pour une pause, traverser le parking et prendre la D11 vers la gauche pour entrer dans Marchainville. Virer à droite, Rue de la Forge, puis tourner encore à droite sur la D243 qui monte en passant devant la mairie et le cimetière attendant à l'église. Dépasser **le Bois-Marié** à main droite (belle propriété).
12. 100m plus loin, prendre à gauche le chemin à travers champs qui devient goudronné au Fossé Neuf. Au Stop, aller tout droit et poursuivre jusqu'au virage à gauche.
13. Quitter la route pour prendre **le chemin à droite : ancienne voie romaine, dite "de Chartres"** et le suivre tout droit sur 2km. Traverser la D609 et prendre en face, direction la Butte de Brotz.
14. Emprunter le chemin à droite qui descend vers **le Moulin de Brotz ("La brasserie du Perche"** : lieu idéal pour déguster une bière au bord de l'eau) et longe un étang. Continuer tout droit pour atteindre les deux bâtiments du moulin (**on rejoint à cet endroit, le GR®22**).
15. **Suivre à gauche le fléchage du GR®22 sur la voie romaine**. Après une passerelle sur **un ruisseau**, le chemin oblique à droite. **Cette partie est souvent inondée**. Se frayer un chemin en sous-bois, passer au large de l'Oie Blanche et poursuivre jusqu'à une fourche, 400m plus loin environ.
16. Quitter le GR®22 en suivant le chemin qui descend vers la droite (**balisage VTT Bleu**). Traverser la D617 et dépasser **un étang** à main droite.

17. Suivre le chemin naturel à gauche puis, après 400 m, prendre le chemin de gauche, le long de l'étang. Passer devant les ruines du château de Gannes, traverser la D291 et suivre le chemin en face sur 200 m environ.
18. Et tourner à droite dans un chemin en épingle à cheveux pour atteindre le Mont-Huchet.
19. Au lieu-dit le Mont-Huchet, prendre à droite sur 250 m puis un petit chemin à gauche qui mène à la D243. Prendre à gauche jusqu'à la N12 dont la vitesse est limitée à 70 km/h à cet endroit, toutefois : **PRUDENCE avant de traverser.**
20. Traverser et prendre la D243 vers [la Ventrouze](#). À 500 m, tourner à droite et suivre la petite route qui conduit au manoir puis à l'Eglise Sainte-Madeleine.
21. Longer le cimetière puis virer à droite à angle aigu le contourner en passant devant le Monument aux Morts. Suivre ensuite le chemin à gauche (circuit VTT) qui conduit à la Houssière. Au lieu-dit, prendre à droite sur la D243 et atteindre immédiatement la D918.
22. Traverser la départementale pour suivre la route en face sur 50 m. Ensuite, le chemin est à droite dans le virage, direction la Bertinerie/la Rousselière / 30 km/h(!!!). Goudron sur 250 m, puis herbe. Poursuivre ensuite tout droit par un chemin non carrossable après la Bertinerie qui entre dans la forêt domaniale au niveau d'une grosse pierre peinte en rouge. À environ 300 m, l'allée s'infléchit légèrement à droite. Marcher 250 m de plus environ.
23. Attention : On quitte le balisage VTT. Prendre un layon descendant à gauche, qui traverse une belle allée herbue un peu plus loin. Continuer sur le layon en face pour déboucher, au bout de 400m, sur la petite Route Forestière de Sainte-Anne, goudronnée et fermée à la circulation. Prendre à gauche.
24. Poursuivre à droite par un layon entre les parcelles 187 et 189. Celui-ci débouche sur une allée pierrée que l'on emprunte à gauche sur quelques dizaines de mètres.
25. Au goudron, virer à droite en épingle à cheveux puis prendre le deuxième chemin qui descend à gauche, goudronné au départ puis en herbe (vue sur Tourouvre). Traverser la route et prendre le petit chemin goudronné en face.
26. Au carrefour, emprunter la rue à droite dans le hameau et au Stop, virer à gauche sur la D243 vers Tourouvre. Suivre le trottoir de gauche puis la voie piétonne.
27. A l'arrivée au bourg de Tourouvre, continuer tout droit jusqu'à la rue principale et tourner à droite vers l'église.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Tous commerces à La Ferté-Vidame et à Tourouvre, mais le cheminement est forestier et campagnard, il faut emporter les vivres de randonnée.

Nous vous conseillons aussi d'emmener avec vous les cartes IGN papier au 1:25000 de cette randonnée. 1815SB, 1816SB, 1915SB, 1916SB.

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Les balisages GR® et PR® sont la propriété intellectuelle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Comment venir ?

Parking conseillé

Place de la mairie

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme des Forêts du Perche - La Ferté-Vidame

Entrée du Parc, 28340 La Ferté-Vidame

tourisme@foretsduperche.fr

Tel : 02 37 37 68 59

<http://www.perche-tourisme.fr>

Office du Tourisme des Hauts du Perche -Tourouvre

10, rue du 13 août 1944, 61190 Tourouvre-au-Perche

officetourismetourouvre@orange.fr

Tel : 02 33 73 83 25

<http://tourismehautsduperche.fr>

